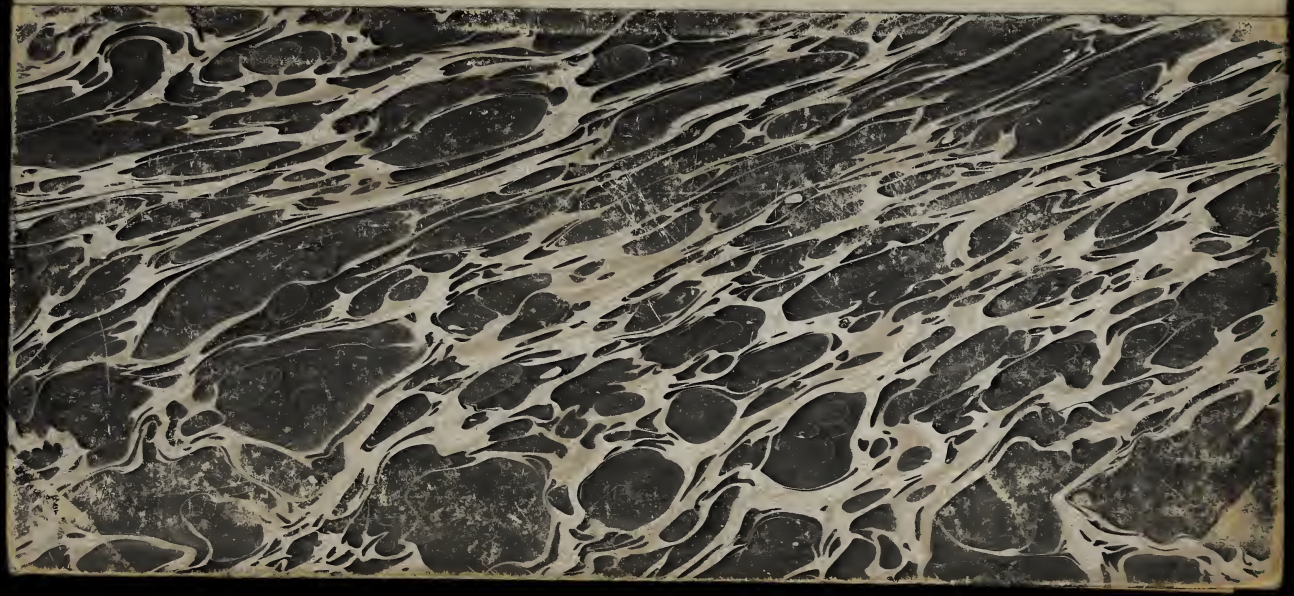

P. PLANE

DISCOVRS (3) FVNEBRE,

SVR LA MORT DE HENRY DE LORRAINE, DVC DE MAYENNE, ET d'Aiguillon, Pair & grand Chambellan de France, Gouuerneur & Lieutenant general pour le Roy, au gouuernement de Guyenne.

Prononcé en l'Egliſe S. Hieroſme de Meſſieurs les Penitens Bleus à Toloſe, le 6. Octobre mil ſix cents vingt & vn.

Par le R. P. F. ROLAND BOVRDON, Docteur en Theologie, de la Faculté de Paris, & Prieur du Conuent des Auguſtins de Tours.

A PARIS,
Par FLEVRY BOVRRIQVANT,
Iouxte la coppie imprimée à Toloſe, chez la vefve Iacques Colomiez.

M. DC. XXI.
Auec Approbation, & Permiſſion.

Case
F
39
.326
1621bou

THE NEWBERRY
LIBRARY

53-73

AV TRES-REVEREND

PERE ARNOVX,

RELIGIEVX DE LA COMPAGNIE DE IESVS.

Confesseur & Predicateur ordinaire du Roy.

MON REVEREND PERE,

I'ay tousiours creu & enseigné, que non seulement nous sommes obligez de seruir & honorer les Roys, comme les Lieutenans de Dieu sur la terre, & ses plus viues images : mais que nous deuons aussi cherir & respecter ceux qui ont l'honneur, & la faueur de s'approcher le plus pres de leurs Majestez; les aborder plus librement, & aboucher plus familierement. Car comme Dieu eslit les Roys, & nous les donne de sa main, par vne prouidence singuliere, aussi choisit-il auec le mesme soing des personnes capables pour les ayder à supporter la charge pesante du

gouuernement.

Prouerb. 1. *Les cœurs des Roys ſont en la main de Dieu, pour les conduire & manier ſelon ſon bon plaiſir. Ce qu'il a couſtume de faire heureuſement, par l'entremiſe d'hommes ſages & aduiſez, leur imprimant vne inclination à les aymer & croire.*

Geneſ. *Ainſi nous apprend l'Eſcriture ſaincte, que Dieu donna la grace à vn Ioſeph, à vn Daniel deuant la face des Princes de leurs temps: & le Sage dit plus nettement, que Dieu rendit Moyſe glorieux en la preſence des Roys.*

Dan. 1. Eccle. 45. Glorifiauit cũ in conſpectu Regum.

Dauid, le bien aymé de Dieu, fit touſiours grand eſtat du Prophete Nathan, n'entreprenant rien qui concernaſt la religion, ou ſalut de ſon ame, ſans ſon conſeil, comme il fit paroiſtre quand il eut volonté de baſtir le Temple: & ce qui eſt plus loüable, c'eſt qu'il cherit, ouyt, & creut iuſques à la mort celuy, qui comme ſon Pere ſpirituel luy remonſtroit ſes fautes, reprenoit ſes imperfections, mais auec des inuentions & paraboles gentilles, & vne douceur & prudence nompareille.

2. Reg. 7. 2. Reg. 12. 1. Reg. 1.

2. Reg. 22 3. *Ioſias, qui n'auoit que huict ans quand il fut faict Roy, & qui regna ſi heureuſement, que iamais les ceremonies de la Religion ne furent mieux gardées, ny le ſeruice de Dieu mieux faict en Iſrael que de ſon temps, auoit Helcias le grand Preſtre, de la bouche duquel il entendoit la volonté de Dieu, & par ſon conſeil planta la deuotion en ſa Cour, extermina les*

enchanteurs, chassa la superstition, ruina l'Idolatrie, brulant tous les vaisseaux, & reliques d'icelle en la vallée de Cedron.

Mon R. Pere, Ie vous ay porté vne affection singuliere, & voüé vn seruice tres-deuot, depuis principalement, que ie vis auec admiration, & toute la France comme moy, la grace que Dieu vous auoit donnée en la presence de nostre LOVIS *le Iuste, m'esiouyssant indiciblement, de voir vn Religieux si bien veu, si bien ouy, d'vne telle Majesté. Aussi tous les Religieux ont part en cet honneur; veu principalement que vous seruez de moyenneur à ceux qui autrement ne la pourroient aisément aborder; faisant paroistre que vous sçauez trop bien, que Dieu ne vous a point esleué à si haut degrez pour vous seul, (ce que remonstroit autresfois Mardochée à Esther)* Esther 4. *mais pour le bien de l'Eglise, aduancement de vostre deuote & celebre Compagnie de* IESVS, *& generalement pour le salut & consolation de tous les bons seruiteurs de Dieu. Si bien que comme les Roys & Monarques du monde, ont leurs Ambassadeurs ou Agents aupres de sa Majesté, pour y manier leurs affaires, & remonstrer leurs interests, aussi auons-nous en vostre Reuerendissime Paternité, vn Agent fauorable, vn mediateur puissant, ou plustost vn asyle, auquel nous auons recours pour approcher de nostre Prince, comme ie l'ay experimenté quelquesfois de vostre grace.*

Ie n'attendois que l'occasion de vous faire paroître mon humble seruice, & voicy que ie vous apporte en offrande deuote, mais petite, le Discours Funebre *que i'ay prononcé aux honneurs que Messieurs les Penitens de S. Hieroſme ont rendu en ceſte ville de Toloſe, à la memoire glorieuſe de Monſeigneur de Mayenne, leur cher Confrere.*

Voſtre R. P. ſçait mieux que tout autre, combien ce Prince eſtoit paſſionné pour le ſeruice de ſon Dieu, & de ſon Roy, pour lequel il a eu l'honneur de mourir: & comment il a eſté regretté de ſa Majeſté, ainſi que de toute la France; qui ſont les deux chordes que ie touche le plus en ce Diſcours. S'il arriue que le Roy ſçache quelque choſe de ceſte mienne action, vous l'aſſeurerez, s'il vous plaiſt, que ie ne recherche & ne recommande rien plus, en toutes mes predications, apres la gloire du Roy des Roys, que le ſeruice & obeïſſance qui eſt deuë à ſa Majeſté tres-Chreſtienne. Ainſi vous accroiſtrez l'obligation, & enſemble la volonté & reſolution que i'ay de demeurer en toute eternité,

Mon Reuerend Pere,

Voſtre tres-affectionné, & tres-obeïſſant,

F. Roland Bovrdon,
Auguſtin.

DISCOVRS FVNEBRE SVR LA MORT DE HENRY DE Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon.

Fleuerunt Judam omnis populus planctu magno, & lugebant dies multos, & dixerunt. Quomodo cecidit potens qui ſaluum faciebat populum Iſrael? Primi Machabæorum 9.

IE ne puis mieux à mon gré commencer ce Diſcours lugubre, que par les paroles de S. Ambroiſe; en l'Oraiſon funebre qu'il pronõça quelques iours apres la mort de l'Empereur Valentinian, *Soluamus bono Principi ſtipendiarias lacrymas, quia ille nobis ſoluit etiam mortis ſuæ ſtipendium.* Rendons à vn ſi bon Prince des larmes deuotes, pour gage de l'affection que nous luy auons porté eſtant en vie. Payons les pleurs, que les obligations que nous luy auions demandent de nous; veu principalement que deſia il a expoſé ſa vie pour gage de l'amour qu'il nous portoit.

PLVSIEVRS ont appellé les larmes, le ſang de l'ame & du cœur, pource qu'elle les produit, eſtant touchée & outrée de douleur; comme le corps bleſ-

sé & navré iette le sang à gros boüillons.

HENRY de Lorraine, Prince incomparable, de glorieuse & eternelle memoire, a librement employé sa vie, espandu son sang pour la conseruation de nous tous. Payons-luy, Eglise saincte, sacré Senat, vaillante Noblesse, peuple desolé; donnons-luy nos larmes en eschange. *Soluamus bono Principi stipendiarias lacrymas.*

Nec tamen flendi admonitio necessaria, adiouste ce grand Docteur: *Flent omnes, Flent ignoti, Flent & timentes, Flent & inuiti, Flent & qui videbantur inimici. Omnes enim non tanquã Imperatorẽ, sed tanquam parentem publicum obijsse illacrymant, suaque omnes funera dolent.* Tout le monde l'a pleuré & regretté, non pas seulement comme vn puissant & vaillant Prince, mais comme vn parent public & pere de la patrie. Et semble que chacun pleure sa mort en ceste mort.

LE Roy a regretté d'auoir perdu vn subiect tres-fidelle, qui le respectoit plus que Craterus son Roy, & l'affectionnoit plus tendrement qu'Epheſtion son Alexandre.

LA France pleure pour auoir perdu le plus vaillãt, le plus courageux & hazardeux de ses Princes.

ROME pleure d'auoir perdu le plus ferme & asseuré bouclier de la Foy & Religion Chrestienne.

L'ESPAGNE regrette qu'elle ne verra plus ce braue Paranimphe marcher à cheual au costé de son Roy, traittant heureusement la plus grande alliance du monde.

LA Flandre ne verra plus ceſt admirable Ambassadeur, traittãt les affaires de sa Maiesté tres-Chrestienne auec ses Archiducs.

LA Guyenne pleure, & specialement la ville de Bour-

Bourdeaux, pour auoir perdu vn Gouuerneur incomparable.

La Ville de Tolose regrette son restaurateur & liberateur, qui auec l'auctorité & les armes du Roy, luy auoit de fresche date si heureusement affranchi ses coudées.

Messievrs les Penitens de S. Hieroſme protestent par ces honneurs funebres qu'ils rendent à sa memoire, le regret d'auoir perdu vn si excellent Confrere, & tant affectionné à leur Societé.

En fin nous pleurons tous inconsolablement, & semble que le coup qui a frappé l'œil de ce Prince, ait esblouy & obscurcy toute la France.

Heu! heu! sublatus es & hæc omnia simul Tecum omnes pariter abiere delitiæ & letitiæ nostræ. Iam curæ irruunt, iam moleſtiæ hinc inde pulsant & solæ angustiæ te abeunte remanserunt, disoit le deuot S. Bernard en vn subiect lugubre. Ha! grand Prince, vous nous auez quitté: & nous quittant, auez emporté nos contentemens auec vous. La France n'a sceu se resiouïr de bon cœur depuis vostre mort. Nostre Lyre a esté changée en dueil, nos consolations en tristesses, nos asseurances en apprehensions, & toutes nos delices ont esté enseuelies dans vostre tombeau. Bern. serm. 26. in Cantica.

En vn mot, nous n'auons point de paroles pour exprimer nostre perte, sinon celles que les enfans d'Israël disoient l'vn à l'autre, ayant sceu la mort de leur vaillant Capitaine Iudas. *Quomodo cecidit potens?* paroles entre-coupées de sanglots, meslées de souspirs, interrompues de larmes. Comment est tombé le vaillant? Comment est mort le puissant? *Quomodo cecidit?* Le Prince entre les vaillans, & le vaillant entre les Princes.

Nous desirons, Messieurs, le faire entrer en parallele auec ce grãd Machabeen, tant en la vie qu'en la mort, & aux regrets qui en furent faits apres la mort.

L'ENTREPRISE est difficile, mais la saincte Vierge nous obtiendra, s'il luy plaist, les graces necessaires; veu principalement que ce grand Prince luy a esté si deuot, qu'il ne laissoit escouler aucun iour dans les armées, mesme parmy le cliquetis des armes, bruit des canons, sifflement des mousquetades, & gresle des arquebuzades, sans reciter l'Office à son honneur, & dire le sainct Rosaire. Et estant Gouuerneur de l'Isle de France, alloit ordinairement à nostre Dame de Liesse. Et mesme pendant ces guerres, auoit faict vœu d'aller à pied à nostre Dame de Guaraison, dés que le Roy auroit dompté les rebelles. Addressons-nous donc à elle, & luy disons, *Aue Maria, &c.*

Nequaquam vt mori solent ignaui, mortuus est Abner. Manus tuæ ligatæ non sunt, & pedes tui non sunt compedibus aggrauati, sed sicut cadere solent coram filijs iniquitatis, ita corruisti. Abner n'est pas mort comme les lasches & coüards ont accoustumé de mourir, Tes mains ne sont point liées, & tes pieds ne sont point aggraués de ceps: Mais tu es tombé comme les plus vaillants ont accoustumé de tomber deuant les enfans d'iniquité. Ce sont les loüanges que chantoit
2.Regũ,1. Dauid à l'honneur du vaillant Prince Abner, lequel ayant esté proditoirement & laschement assassiné par Ioab, (tant pource qu'il auoit autrefois tué son frere Asael, que pour la ialousie du gouuernement:
2.Reg.2. comme depuis il tua Amasa pour le mesme subiect,) eust la faueur d'estre extremement regretté, amere-
2.Reg.20 ment pleuré, & hautement loüangé par la bouche

de son Roy, auquel il auoit tout freschement assuiety plusieurs Villes, rendu des grands & signalez seruices.

PREMIEREMENT quant aux regrets, à l'instant que la nouuelle de ceste mort arriua aux aureilles du Roy, il s'escria deuant tout le peuple, *Mundus ego sum, & regnum meum apud Dominum vsque in sempiternum à sanguine Abner filij Ner.* Ie suis innocent du sang d'Abner, & aussi mon Royaume deuant le Seigneur pour tousiours. 2. Reg. 3.

APRES il fit milles imprecations, ietta mille maledictions sur le meurtrier Ioab. *Veniat sanguis Abner super caput Ioab, & super omnem domum patris eius.* Que le sang d'Abner tombe sur la teste de Ioab, & sur toute la maison de son Pere, & qu'en la maison de Ioab ne defaille iamais homme souffrant flux de semence, & lepreux, & tenant le baston, & cheant par l'espée, & indigent de pain.

PVIS pour honorer ses funerailles il commanda à Ioab & à tout le peuple qui estoit auec luy, *Scindite vestimenta vestra, & accingimini saccis & plangite ante exequias Abner.* Deschirez vos vestemens, & couurez-vous de sacs, & faites dueil deuant le conuoy d'Abner. Ce fut vn beau spectacle, & vne amende iuste & honorable, de voir les meurtriers honorer ce vaillant. Le Roy mesme suiuoit la biere, & pleura amerement sur le tombeau d'Abner, qui fut ensseuely en Hebron: & quoy qu'il fut encore grand iour, les obseques estant finies, le Roy iura qu'il ne gousteroit morceau de pain, ny aucune autre chose deuãt le Soleil couchant.

PAR apres s'estant retiré auec ses seruiteurs, leur disoit, *Num ignoratis quoniam Princeps & maximus cecidit*

hodie in Israël ? Ne sçauez-vous pas que le Prince, & que le plus grand d'Israël est auiourd'huy mort ? Comme voulant dire, le dueil que nous auons mené, les larmes qus nous auons espandues, la peine que nous auons prise, le ieusne que nous auons gardé, & toutes les ceremonies que nous auons faictes, sont fort bien employées ; puisque le tout a esté pour honorer vn si grand & vaillant Prince. Et de faict Abner estoit grand en Israël, parent du Roy Saül, Lieutenant general en ses armées, qui depuis gouuerna soubs Isbozet, fils dudict Saül, les vnze lignées du peuple ; la seule maison de Iuda obeïssant à Dauid, lequel il estoit venu trouuer pour luy assuiettir tout le Royaume. Et le plus grand regret du Roy estoit, qu'il ne pouuoit vanger assez tost & à son gré ceste mort. Aussi disoit-il à ses seruiteurs, *Ego autem adhuc delicatus & unctus Rex. Porro isti filij Sarue duri mihi sunt, retribuat Dominus facienti malum iuxta maliciam suam.* Ie suis encore delicat (selon l'Hebreu, tener, foible,) & n'y a pas long temps que i'ay esté sacré Roy, & i'ay affaire à des rebelles, qui me sont durs, fascheux, insupportables ! Mais ie prie Dieu qu'il rende à celuy qui fait mal, selon sa malice.

ET de faict, Dauid n'ayant eu le moyen de venger ceste mort pendant sa vie, pour le grand credit & auctorité qu'auoit gagné Ioab, il ordonna à son fils Salomon d'en faire la vengeance, lequel installé & assis dans la chaire de son Pere, commanda à Banaias, Capitaine de ses gardes, de le tuer dans le Sanctuaire mesme, & parmy les embrassements du S. Autel, auquel il auoit eu recours, pensant eschapper la colere du Roy. 3. Reg. 2.

MAIS parmy tout cela, les loüanges que don-

ne Dauid à Abner sont remarquables, dans la Harangue Funebre qu'il faict de luy. *Non sicut mori solent ignaui, mortuus est Abner.* Il n'est pas mort comme les poltrons ont accoustumé de mourir, veu que ç'a esté entre les armes, & en qualité de General d'armée. Selon l'Hebrieu il faut lire, *Nequaquam vt mortuus est Nabal, mortuus est Abner*, & les Septante l'ont ainsi tourné, Abner n'est pas mort comme Nabal. Où il faut remarquer que le mot, Nabal, est vn nom commun, qui signifie vn homme de peu, estourdy, inutile & sans courage. Et ainsi Abigail disoit à Dauid, parlant de son mary Nabal, *Secundum nomen* 1. Reg. 25 *suum stultus est.* Ou bien, Nabal, se prend comme nom propre de ce mary d'Abigail, lequel mourut de peur, dix iours apres que sa femme luy eut rapporté les menaces de Dauid, lequel dit maintenant, Abner n'est pas mort comme le vilain Nabal, mais en homme de courage. Puis il adiouste, Tes mains n'ont iamais esté liées, ny tes pieds appesantis de fers, comme il arriue à ceux qui se laissans prendre aux ennemis, sont menez liez & garrotez pour honorer les triomphes de leurs vainqueurs. Au lieu que les hommes vaillants & courageux sont souuent tuez par les plus coüards & poltrons: Mesme parmy les prophanes, plusieurs ont mieux aymé se deffaire eux-mesmes, que de tomber entre les mains des ennemis. Comme ont fait vn Hannibal de Cartage, vn Caton d'Vtique, vn Marc Brutus, vn Marc Anthoine: & entre les femmes, vne Royne Cleopatre, & cent autres. Ce que n'estant permis en la Religion du vray Dieu, nos Capitaines se sont exposez au milieu des dangers, choisissans plustost vne mort honorable & glorieuse, qu'vne captiuité honteuse.

Ainsi voulut mourir Iudas Machabeen, auquel ses compagnons voulans persuader la fuite, leur dict: *Absit rem istam facere vt fugiamus ab eis.* Ia n'aduienne que nous fuyons d'eux. Si nostre temps est venu, mourons vertueusement. Ainsi est mort nostre Prince Lorrain dans les tranchées, tué par le peuple le plus inique & rebelle qui soit en France. Tombé entre les bras d'vn puissant Prince, son proche parent. Receu des mains d'vn vaillant Mareschal de France, son compagnon d'armes, & tesmoin irreprochable de ses proüesses & valeurs, & d'vn autre Seigneur, grand & fidelle seruiteur du Roy; afin qu'en la bouche de ces trois, la gloire de sa mort fust affermie.

1. Mahab. 9.

Quand donc on demandera, *Quomodo cecidit potens?* il faut respondre, *Non sicut mori solent ignaui.* Il est mort comme Abner, il est tombé comme le grand Machabeen.

Or touchant ce genre de mort, on peut à bon droict s'esmerueiller, pourquoy nostre Dieu permet que de si braues & excellens personnages soiét ainsi emportez par des morts violentes. Iosias Roy tant deuot, fut frappé d'vn coup inopiné, & tomba au milieu de la meslée, quoy que peu auparauant il luy eust esté dit, qu'il mourroit en paix. *Colligeris ad sepulcrum tuum in pace,* pour monstrer que l'on peut bien mourir, heureusement & en bonne paix selon Dieu, au milieu des armées. Les Machabeens tant renommez dans l'ancien Testament, sont morts la pluspart de mort violente. Nostre Iudas, Ionathas son frere, Simon, & ses deux fils.

4. Reg. 22 & 23.

Touchant quoy le Docte Rupert estime que ç'a esté par punition, de ce qu'ils auoient faict alliance

auec les Romains, qui estoient Infideles & Idolatres. Toutesfois (dit-il) *Sicut fuerunt in vita sua, ita & post mortem glorioſi ſunt, quia ſi quid pulueris, aut puluere vanitatis taliter admiſerunt, omnino deletum eſt, citò ſubſequente morte ſingulorum.* Mais (comme il confesse luy-mesme,) l'Escriture ne les accuse aucunement de cela, veu que l'alliance qu'ils faisoient auec ces Idolatres, estoit pour leur deffence (qui est vn droict naturel,) & mesme pour ruiner & renuerser l'Idolatrie. Comme auiourd'huy nostre LOVIS LE IVSTE est tres-iustement assisté, par plusieurs de la Religion pretenduë, pour dompter les villes rebelles, & se faire rendre l'obeïssance qui luy est deuë. Ainsi lisons-nous Abraham auoir faict alliance auec Aner, Eschol, Mambré Cananeens. Et depuis auec Abimelech Roy de la Palestine, & auec son Lieutenant Phicol. Alliance que renouuella Isaac son fils. Iacob la fit auec Laban. Dauid auec Naas Roy des Ammonites: & depuis auec Achis, Roy de Geth. Et pas vn de ceux-là n'est blasmé ou repris. Car la loy portée au Deuteronome, *Non inibis cum gentibus fœdus*, ne s'entend point de toutes les nations du monde, mais seulement des sept peuples, qui possedoient la terre de promission. Et de faict, pour ne parler que des Machabeens, Ioannes Hyrcanus, qui renouuella aussi l'alliance auec lesdits Romains, ne mourut point par les armes.

Rup. lib. 10. de vict. Dei. cap. vltim.

Gen. 14

Gen. 21

Gen. 26.

Gen. 31

3. Reg. 1

Deut. 7.

Nous deuons donc alleguer d'autres raisons, de ceste permission diuine. La premiere & principale est, que Dieu veut honorer ces belles & courageuses ames, de la couronne & gloire de martyre, laquelle n'est gagnée que par la mort. Dont a esté fort remarquée ceste sentence des Thalmudistes,

rapportée par vn grand personnage de nostre temps, touchant les guerres des Machabeens. *In hoc sacro bello, plerique dum viuerent. filij erant Diaboli & peccati, at post mortem Dei filij martyrio eorum peccata expiante.* Puis adiouste ledict Autheur, *Audis quanta sit vis belli contra Turcas, & hæreticos, vt parum probos, Sanctos & Martyres efficiat, vbi vinci salutare, vincere gloriosum.* Sentence qu'il faut interpreter auec discretion, & en la façon que les Eueſques Catholiques reſpondirent à l'Empereur Phocas, qui vouloit que l'honneur & le nom de Martyr, fuſt donné à tous ceux qui mouroient en guerre. Nous pouuons auſſi dire que noſtre Dieu permet cela, afin que la mort ſoit ſemblable à la vie.

Vult Deus, vt vitæ sit mors insigne per actæ
Fortibus arma inter, mollibus ad crotalum.

Les mols & effeminez meurent parmy les bals & paſſetẽps, au ſon de l'eſpinette, comme Iob les deſcrit fort gentiment. *Tenent timpanum, & citharam, gaudent ad sonitum organi. Ducunt in bonis dies suos, & in puncto, descendunt in infernum.* Ils tiennent le tabourin & la harpe, ils ſe reſiouïſſent au ſon des orgues, ils paſſent leurs iours en delices, & en vn moment deſcendent aux Enfers. Combien eſt-il plus glorieux ſentir la pouldre à canon, que d'eſtre mollement parfumé? n'aymer autre harmonie que celle des canons bien affuſtez, pour la gloire de Dieu, & ſeruice du Roy? *Fortibus arma inter, Inter arma*, dans les tranchées, au milieu des armes. Ainſi eſt mort glorieuſement noſtre glorieux Prince. Ainſi eſt tõbé le Prince des merueilles, & la merueille des Princes. Ainſi ſont partis du monde les vaillans Machabeens.

Or

OR pour dire quelque chose d'eux en general, c'est vn grand aduãtage pour ceste braue race, qu'ils ayent esté si zelez pour la gloire de Dieu, & qu'ils ayent si vaillamment defendu sa Religion; que depuis eux, tous les Princes Chrestiens, qui ont fait paroistre vn semblable zele, ont esté surnommez Machabeens. Il y a plus de sept cens ans, qu'vn certain Rupert, fils de Vuitichinde Saxon, a porté ce surnom en nos Gaules. Mais entre tous les Princes du monde, ceux de la maison de Lorraine, se sont monstrez si zelez, que non seulement ils ont esté appellez l'exemplaire de toute deuotion & pieté, bouleuard de la Religion, rempart de la Foy; mais ont emporté depuis cinq cens ans, le tiltre & surnom de Machabeens. Auenti. lib. 4.

Ainsi fut appellé Godefroy de Boüillon, Duc de Lorraine, qui fut conducteur de trois cens mille Pelerins, mieux armez que de bourdons, en ceste fameuse Croizade contre les Infideles, auec lesquels ayant conquis la terre Saincte, entra dans Hierusalem, vn Vẽdredy, à l'heure mesme que IESVS-CHRIST mouruſt en Croix, & en fut declaré Roy. Mais (disent les Historiens du temps) il ne vouluſt point porter la courõne d'or au lieu auquel IESVS-CHRIST auoit esté couronné d'espines. Ou, comme disent les autres, en porta vne semblable à celle du Sauueur, comme il est representé en quelques siennes statuës. Vuillel. mus. Epis. T. lib. de bello s. cro. In statu Oeni- pon.

BAVDOVIN, Comte d'Edesse son frere, luy succeda audit Royaume; vray Machabée, comme il se void en son Epitaphe,

Rex Balduinus, Iudas alter Machabæus
Spes patriæ, vigor Ecclesiæ, virtus virinsque.

Ceux qui leur ont succedé, ont esté surnommez de mesme, ayans tenu & gouuerné toute la terre Saincte l'espace d'vn siecle, & la saincte Hierusalem, par l'espace de deux cens ans : d'où vient que les Ducs de Lorraine se qualifient encore auiourd'huy, & à iuste tiltre, Roys de Hierusalem. Mais n'estant nostre intention de rapporter tous ces anciens Lorrains, nous ferons vn sault, iusques à nostre siecle, pour y remarquer les deuanciers de nostre Henry de Lorraine.

CLAVDE de Lorraine son bisayeul, demeure victorieux des Suisses à Marignan, qui estoient estimez iusques alors inuincibles, & qui ne craignoient que la cheute des Cieux. A Ranty, chasse les troupes du grand Empereur Charles Quint, & pour la candeur de nos lys, debelle tous les ennemis de la France: vray gardien du Royaume.

FRANÇOIS de Lorraine son ayeul, vray Mathatias, defend Rome: protege sous les aisles de sa valeur le sainct Siege, contre les aisles, les griffes, le bec de l'Aigle Imperial. Redonne la victoire aux Catholiques à la bataille de Dreux, laquelle panchoit tout a faict du costé des Religionnaires: Reprend Calais en six iours, pris par les Anglois, par le siege d'vn an, tenu & fortifié pendant deux cents, à la honte de nostre France. Empesche l'Empereur d'entrer en Mets, nonobstant les cent canons auec lesquels il pensoit estonner & esbranler les Cieux.

CHARLES de Lorraine son pere, braue Ionathas, vray foudre de guerre, fait son apprentissage à la bataille de Iarnac; entre dans Poictiers, & le defend auec le grand Guisard son frere; Prince qui auec sa bonté & vaillance, sceut bien desrober le cœur de

tous les François : Deffaict les Reistres à Vimori, où il tuë de sa main leur General. Arriue opportunément à la bataille de Lepanthe, où le Turc receut vn si grand eschet. Rappellé en France par les guerres Ciuiles, receut vn coup d'arquebusade au siege de la Rochelle ; & au mesme temps receut du Roy le gouuernement de Bourgogne, pour guerdon de sa valeur. Peu apres conduit les armées Royales en Dauphiné & Guyenne, pendant lesquelles il gagne le tiltre de Prince de foy, heureusement conseruë par son fils. Apres les longues guerres de la Ligue, il empescha que la Monarchie Françoise ne tombast en quenoüille Espagnolle. Se trouua au siege de la Fere & d'Amiens, tant chery & respecté du grand Henry, qu'il ne se seruoit plus d'autre Conseil és affaires plus importantes.

Or ayant comparé Messieurs les Princes de Lorraine aux Machabées, il est temps de comparer nostre braue Prince à Iudas, le plus vaillant & courageux d'entr'eux. Ie trouue premierement qu'il luy a esté semblable en zele pendant sa vie.

IVDAS a combattu neuf fois en personne, cent fois par ses freres. Il vainquit & occist Apolonius Duc de Samarie. Il desfit Ptolomée, Gorgias, Nicanor, tous conducteurs de grandes & puissantes armées. Emporta la teste, & la main de Nicanor en Hierusalem. Repurgea le Temple : en vn mot, Dieu fit par sa main vn monde de merueilles.

NOSTRE Henry de Lorraine a manié pendant toute sa vie heureusement les armes. Et comme Dauid, se joüoit auec les Ours & Lyons, par vne force incomparable, presage des victoires qu'il deuoit emporter contre les hommes : aussi la premiere fois

que ce Prince fut à la chasse auec le feu Roy, il tua seul vn Sanglier, au grand estonnement de sa Majesté.

Il auoit à l'aage de seize ans, deffaict pres de Chaalons en Bourgogne, deux compagnies de Caualletie; où il fut remarqué, qu'en ceste attaque, il auoit tiré le premier coup de pistolet. Depuis en vn autre combat, il receut vne arquebusade en vn bras; & aupres de Seurre, vn Barbe qu'il montoit, fut tué soubs luy. Ie passeray volontiers sous silence ce qui s'est passé pendant les mouuemens, & principalement au siege de Soissons, ne pouuant toutesfois taire, que par tout il se monstra tres-courageux & tres-vaillant. Mais ce qu'il a faict depuis que nostre Iuste Prince luy eust donné (auec beaucoup de Iustice & equité) le gouuernement de Guyenne, seroit par-dessus toute croyance, si nous ne l'auions veu de nos yeux, & touché de nos mains.

Le siege de Nerac entrepris sans hommes ny argent, auec peu de canons, & moins de munitions. La reprise de Caumont, la meilleure, la plus forte, & la plus importante place de Guyenne en peu de iours, par vn courage & diligence incomparable, ne peut estre assez hautement loüée. Non-plus que ce qu'il a faict depuis par l'authorité du Roy, & la terreur de ses armes au Mas de Verdun, l'Isle, Mauuesin, Realuile, Caussade, Negre-pelisse, & tant de places conquises en peu de temps, qu'on le pouuoit surnommer le preneur de Villes; comme vn autre Demetrius. Aubias voulut resister, mais elle esprouua la force de ses armes, & la rigueur de sa Iustice. Et le nom de grand Boucher, qui luy fut donné par les rebelles de Montauban, luy tourne à vn tres-

grand honneur: car ainsi furent appellez par les ennemis de la France, les deux plus grands Iusticiers & Capitaines de France, Charles Martel, & Hugues le grand, pour la grande Iustice & boucherie qu'ils ont faict des meschans, lesquels n'ont pas esté Roys, mais ont laissé tous deux le Royaume à leurs enfants. Occasion pourquoy, quelques Poëtes estrangers ont dit, par malice ou par ignorance, que Hugues Capet, premier Roy de la troisiesme race, estoit fils d'vn boucher de Paris. Dantes.

Or comme Iudas a esté aussi deuot & pieux enuers Dieu, que vaillant contre ses ennemis; nostre Henry de Lorraine ne luy a cedé, non-plus en la pieté qu'en la vaillance. Car ces deux vertus ont esté en luy en tel degrez, que

——— *Iustior alter*
Nec pietate fuit, nec bello maior & armis.

Iamais n'a voulu entendre à la demolition des lieux saincts, en a empesché la prophanation plusieurs fois, a faict punir exemplairement les insolences qu'il n'auoit peu empescher, & a tousiours paru le plus retenu & modeste Capitaine de son temps. Estant à Soissons, il faisoit souuent des retraittes spirituelles auec les Peres Capucins, qu'il y auoit estably. Depuis quelques années, il estoit deuenu plus deuot. Il jeusnoit fort estroittement les iours ordonnez, communioit plus souuent, & auant sa mort auoit communié aux deux Festes de nostre Dame. Et auoit dit à son Confesseur & Aumosnier, qu'il s'efforceroit plus que iamais de n'offenser Dieu mortellement.

En second lieu, nous pouuons comparer la mort de nostre Henry de Lorraine, auec celle du grand

Capitaine Iudas, laquelle a esté si glorieuse, que S. Ambroise la propose comme modelle d'vne mort triomphale. *Quia* (dit-il) *fortitudo non solum secundis rebus, sed etiam aduersis probatur, Spectemus Iudæ Machabæi exitum. Is enim post victum Nicanorem Demetrij Ducem, securior aduersus viginti millia exercitus Regis, cum nongentis viris bellum adorsus, volentibus iis cedere, ne multitudine opprimerentur, glorioſam magis mortem, quam turpem fugam ſuaſit: ne crimen noſtræ (inquit) relinquamus gloriæ. Itaque commiſſo prælio, cum à primo ortu dici in veſperam dimicaretur, dextrum cornu in quo validiſſimam manum aduertit hoſtium, aggreſſus, facilè auertit; ſed dum fugientes ſequitur à tergo vulneri locum præbuit, ita glorioſiorem triumphis mortem inuenit.*

Ambrof. lib. 1. Offici. cap. 1.

Ioseph. lib. 12. antiq. cap. vlti. lib. 10.

Ioseph en fait auſſi la deſcription, & luy dreſſe ceſt Epitaphe. *Hic finis fuit Iudæ viri generoſiſſimi, & bellicoſiſſimi, qui memor mandatorum Mathiæ patris, nullum vnquam pro libertate populariũ defugit aut laborem, aut periculum. Quapropter meritò, virtutis ſempiternam poſt ſe reliquit gloriam; liberata è Macedonum ſeruitute patria.*

Or nonobſtant toutes ces loüanges, pluſieurs ont trouué à redire en ceſte mort de Iudas.

Premierement, il pourroit ſembler qu'il y a plus de temerité que de vaillance, d'attaquer vne armée de vingt mille hommes de pied, & deux mille cheuaux, auec huict cens hommes, dont la plus-part auoit plus enuie de fuïr, que de cõbattre, voyant que toute l'armée s'eſtoit retirée. Car quand Iudas leur dit, *Surgamus & eamus ad aduerſarios noſtros, ſi poterimus pugnare aduerſus eos, auertebant eum dicentes. Non poterimus, ſed liberemus animas noſtras modò, & reuertamur ad fratres noſtros: & tunc pugnabimus aduerſus eos: nos autem pauci ſumus.* La concluſion & reſolution de Iudas fut,

Absit rem istam facere, vt fugiamus ab eis. Etsi appropiauit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, & non inferamus crimen gloriæ nostræ.

Ie dis pour response, que la vaillance ne suit point la voye commune de batailler à pareil aduantage: mais vne plus arduë, difficile, & par dessus l'ordinaire, fondée tousiours sur l'assistance diuine. Or remarque l'Escriture: *Machabæus autẽ semper confidebat in omnipotẽte, auxilium sibi à Deo affuturum.* Item, *Allocutus eos de lege & Prophetis, admonens etiam certamina quæ fecerant prius.* Puis, il sçauoit trop bien comme Abraham auec trois cents dix-huict seruiteurs, vainquit plusieurs Roys, & deliura son nepueu prisonnier. Que Gedeon auec trois cents hommes armez de pots de terre & de flambeaux, ruina les Madianites. Et que Ionathas auec son seul Escuyer, mit en desroute l'armée des Philistins. Aussi disoit-il brauement, *Non est Domino difficile saluare, vel paucis, vel in multis.* Et nostre Iudas l'auoit dit souuẽt, *Non in multitudine exercitus est victoria belli, sed Deus prout ipsi placet dat dignis victoriam.*

2. Machab. vltim.

Gen. 14.

Iudic. 7.

1. Reg. 14.

2. Machab. vltim.

Ouy, mais l'Escriture dict, que voyant son armée s'escouler, il eust peur en son cœur, *Contractus est corde & dissolutus.* Ce fut vn trouble naturel, auquel, comme les effects suiuans font paroistre, il ne se laissa vaincre ny emporter. Ce sont premiers mouuements qui surprennent les plus parfaicts: car comme dit sainct Hieroſme, *Difficile est, imo impossibile perturbationis initiis carere quempiam, quas significantius Græci propatias vocant, nos antepassiones, vt verbum verbum vertamus è verbo, possumus dicere.*

Epist. ad Saluinã.

Sainct Thomas interprete fort bien, *Contractum corde, tædio affectum*: ennuyé de se voir abandonné, &

In hunc locũ tomo 18.

hoc, quia vehementem zelum habebat, quem persequi non poterat. Ne pouuant faire agir son zele, comme il eust desiré.

Secondement. Il semble qu'il soit mort par vaine gloire : car pouuant se sauuer, il voulut mourir. *Ne crimen* (disoit-il) *nostræ inferamus gloriæ.* Ie respons, que cela est conforme au conseil du Sage. *Ne dederis maculam in gloria tua.* Et le mesme reprochant à Salomon l'amour immoderé des femmes, luy disoit : *Dedisti maculam in gloria tua.*

Eccles. 33.

Eccles. 47.

La gloire dont parle Iudas, n'est pas ceste vaine & folle gloire, laquelle a poussé les Romains à la cõqueste du monde, improuuée par S. Augustin, mais la gloire loüable, vertueuse, que descrit le mesme Docteur, & que definissent les Theologiens, *quæ ex Deo, quæ in Deo, quæ propter Deum, & ad Deum.* Aussi l'Escriture remarque, que la fin & le but des armes de Iudas, n'estoit autre, que la gloire de Dieu, & la deffense de la Religion de ses peres. *Erat enim pro vxoribus filiis, & fratribus minor solicitudo, primus vero & maximus, pro sanctitate timor erat Templi.* Ce qui fait dire à S. Thomas, *Hæc dixit Iudas, non confidens de seipso, sed de diuino auxilio: & dixit, ne inferamus crimen gloriæ nostræ, non tam humanæ quam diuinæ, non tam in via, quam in patria.*

Aug. lib. 5. de Ciui. cap. 13. 15. 17. & 20.

2. Machab. vltim.

In hunc locum.

Tiercement, on a voulu objecter que ceste façon de parler. *Si appropiauit tempus nostrum moriamur in virtute,* semble superstitieuse, & fondée sur la croyance de la fatale necessité, laquelle Iosephe attribue aux Essees, disant que, *Essenorum genus, fatũ pronunciat omnium Dominum.* Toutesfois Epiphane en taxe les Pharisees. Croyance si folle, que S. Augustin tranche tout nettement. *Nisi cor tuum fatuum esset, non crederes fatum.*

Ioseph. lib. 13. Antiq. cap. 9.

Epiphan. hæresi 16.

Or ce seroit vn crime d'attribuer ceste folle opinion à ce vaillant Capitaine : lequel dit, *Si appropiauit tempus nostrum*: pource que nous ne sçauons point l'heure de nostre mort. Ainsi depuis ont parlé les saincts personnages. S. Martin, *Si populo tuo sum necessarius*. Ainsi S. Ambroise. Ainsi tous les bons Chrestiens, se voyans abandonnez des Medecins, & reduits aux derniers aboys, disent : ça, si nostre heure est venuë, mourons Chrestiennement, courageusement, munis des Sacrements. Lors on n'entend raisonner autre parole, que *fiat voluntas tua*. Le seul IESVS-CHRIST, qui a tousiours sceu l'heure de sa mort, a peu dire absoluëment & sans condition, *Surgite, eamus appropinquabit hora*.

Hom. 3 in Ioan & 5. de Ciuit. c. 9. Apud Spul. Apud Pauli. Matt. 1

Messieurs, Personne n'auoit trouué à mordre sur la vie de nostre Prince Lorrain, mais on a trouué à redire en sa mort: car il a esté blasmé par plusieurs, de trop de vaillance, d'vn courage excessif, d'vne promptitude & diligence trop hastiue, d'vn trop grand mespris de la mort, & de trop d'asseurance au milieu des hazards. Car il eust fait grand scrupule, de haster tant soit peu le pas, ou de baisser la teste parmy la pluye, & gresle des mousquetades, ou le bruyant tonnerre des canons. Mais tout cela doit estre attribué au zele du seruice de Dieu, & de son Prince, qui le consommoit, & le rongeoit au-dedans des entrailles, & à la iuste haine qu'il auoit conceu contre les rebelles, redoublée par la perte d'vne si vaillãte Noblesse.

Ie ne voudrois pas pourtant asseurer, qu'il n'eust contracté quelque peu de ceste pousſiere de vanité, que RUPERT attribue aux Machabées, mais cela n'empesche point la netteté de l'ame, comme disoit Iesus-

Ioan. 13. Christ, *Qui lotus est, non indiget nisi vt pedes lauet, sed est mundus totus.* Il est mort d'vne mort soudaine, mais bien preueuë & attendue. Car comment ne se fust disposé à la mort, celuy qui la voyoit à chasque moment deuant les yeux; qui à chasqu'heure voyoit tõber tant de personnes à ses pieds, qui en estoit plus pres, que ceux qui voguent sur la mer, qui n'en sont pourtant esloignez que de deux doigts?

On m'a asseuré qu'auant mourir, il leua les mains, & l'œil droit vers le Ciel, (car le gauche auoit esté frappé) ce fut assez pour blesser & navrer nostre Dieu, Cant. 4. lequel dit à l'ame deuote son espouse. *Vulnerasti cor meum in vno oculorum tuorum.* Tu m'as navré auec l'vn de tes yeux. Surquoy disent les Theologiens, que nous auons deux yeux, le gauche, auec lequel nous regardons la terre, & auons soin des choses transitoires; & l'œil droit, auec lequel nous contemplons le Ciel & les Courõnes qui se distribuent en iceluy. Et c'est celuy qui emporte le cœur de Dieu. Naas Roy des Ammonites, requis de faire alliance auec les ha- 2. Reg. 11. bitãs de Iabés, respondit arrogamment, *In hoc feriam vobiscum fœdus, vt eruam omnium vestrum oculos dextros.* Ce qui les feit resoudre à endurer plustost toutes extremitez. Le Diable tasche de nous oster l'œil droit: Mais nous n'auons esté blessez qu'en l'œil gauche, en la mort de ce grand Prince. Car nostre œil droit est nostre Roy, nostre LOVIS LE IVSTE, plus aymable & plus neccessaire à la France, que la lumiere de nos yeux.

Domine saluum fac Regem, custodi vt pupillam oculi, sub vmbra alarum tuarum protege.

Tiercement, nous pouuons comparer nostre Prince auec Iudas Machabée, en ce qui concerne les re-

grets & les plaintes : car le peuple d'Israël pleura Iudas, *planctu magno.* Et dit l'Escriture saincte, qu'apres sa mort, *facta est tribulatio magna in Israel, qualis non fuit ex die, qua non est visus Propheta in Israel.* Aussi auõs-nous remarqué, que depuis la mort du grand Henry, la France n'auoit esté si estonnée, ny mené vn plus grand dueil qu'en la mort de ce Prince.

Lugebant per dies multos. En toute loy, les iours de regretter les morts, ont esté determinez. Numa Pompilius, ordõna qu'on ne pourroit porter le dueil que dix mois. Toutefois depuis, quelques Romains furent pleurez vn an entier : comme Iunius Brutus, Publicola, & Auguste. Le peuple de Dieu estoit reglé à trente iours. Et ainsi furent pleurez Moyse & Aaron. Deut. 34. Num. 20. Genes. 49.

Les Ægyptiens employent quarante iours, occasion pourquoy nous trouuons que Ioseph fut pleuré l'espace de septante iours, pource que la coustume de tous les deux peuples fut gardée, comme l'a remarqué subtilement Tostat. In cap. 49. Genes.

Le Sage dit, qu'il faut pleurer peu, & que sept iours sont suffisans. *Luctus mortui septem dies.* Il y a trois fois sept iours que nous pleurons nostre Prince, & ne pouuons essuyer nos larmes. Mais en fin il faut donner quelque lieu à la consolation. *Dolendum quod nobis citò raptus sit, consolandum quod ad meliora transierit, quod enim obijt, fragilitatis est, quod talis fuit, admirationis. Quam beata fuisset Gallia, si eum diutiùs seruare potuisset.* Il est permis de s'attrister de ce qu'il nous a esté rauy, mais il se faut consoler de ce qu'il est passé à vne vie meilleure. Mourir est de commune fragilité, mais viure glorieusement, comme il a faict, est digne d'admiration. Que la terre eust esté heureuse Eccles. 22.

si elle l'eust possedé plus long temps, comme parloit S. Ambroise.

C'est aussi auec les paroles dorées de ce sainct Docteur, que ie desire acheuer mon Discours, comme ie l'ay commencé, vous demandant pour nostre Prince defunct ce qu'il demãdoit à son peuple pour son Valentinian. *Huic adhuc intercessionem adcisco, cui remunerationem præsumo. Date manibus, sancta Mysteria, pio requiem ei poscamus affectu. Date Sacramenta cœlestia,* Psal. 133. *animam piam nostris oblationibus prosequamur. Extollite populi mecum manus in sancta, vt eo saltem munere, vicem meritis eius rependamus.* Ie demande encore des intercessions pour celuy que nous pouuons presumer estre desia recompensé. Donnez-luy les Saincts mysteres, & desirons-luy le repos d'vne pieuse affection. Donnez les Sacremens celestes, & poursuiuons ceste belle & genereuse ame auec nos oblations. Leuez, ô peuple, les mains auec moy vers le Ciel, afin que par ce deuoir, nous recognoissions en partie ses merites & bien-faicts.

Paroles qu'il prononçoit estant prest d'offrir le sainct sacrifice de la Messe, pour son repos, comme faict auiourd'huy Monsieur de l'Escar, grand & digne Prelat pour le salut de nostre Prince. Lequel aussi peut continuer auec ce grand Archeuesque. *Non ego floribus tumulum eius aspergam, sed spiritum eius Christi odore perfundam. Spargant alij plenis lilia calathis, nobis lilium Christus est. Hoc reliquias eius sacrabo, hoc eius gratiam commendabo.* Que les autres espandent les fleurs sur son tombeau, que l'on y jette les lys en abondance; nostre vray lys est Iesus-Christ, que nous offrons pour son ame.

Mais que veut dire ce sainct Docteur? adjou-

stant apres, *Beati ambo, si quid meæ orationes valebunt, nulla dies vos silentio præteribit; nulla inhonoratos vos mea transibit oratio, nulla nox non donatos aliqua precum mearum contextione transcurret; omnibus vos oblationibus frequentabo.*

Qui sont ces deux, veu qu'il n'auoit parlé que de Valentinian? Vous sçauez (Messieurs) que son frere Gratian auoit esté tué quelque temps auparauant. Et ayant entrepris de loüanger le dernier, il prend occasion de recommander tous les deux. *O mihi Gratiane & Valentiniane, speciosissimi & charissimi, quam angusto fine vitam clausistis? quam proxima fuere vobis mortis confinia? quàm sepulchra vicina? Inseparabiles in vita, in morte quoque non estis separati, non causa mortis separauit quos pietas vna iungebat. Non virtutum distantia dispares fecit, quos religio vna iungebat.* Gratian & Valentinian, tres-beaux & tres-chers, que vous auez tost acheué vostre vie; que vos morts se sont suiuies de pres, que vos conuois ont esté voisins: Vous auez esté inseparables en la mort, comme en la vie. La cause de mort n'a point separé ceux que la pieté & la religion vnissoit si estroittement.

Messieurs de Mayenne & de Villars, si beaux & braues, vaillans & courageux freres, inseparables en la vie & en la mort, que ie cheris vostre memoire, que ie respecte vostre nom! Que vous serez bienheureux, si mes prieres vallent quelque chose! Comment sont tombez ces vaillans? Ne demandons plus (Messieurs,) *Quomodo cecidit potens?* Faisons la demande plus ample, auec Dauid, *Quomodo cecide-* 2. Re
runt fortes in prælio? quomodo ceciderunt robusti & perierunt arma bellica? Comment sont tombez les forts en la bataille? Comment sont cheuz les preux, & sont

les instrumens de guerre peris ? Braues freres, plus legers que des Aigles, plus innocẽs que des Agneaux, & plus forts que des Lyons.

Braue Marquis de Themines, comment es-tu tombé ? qui est capable de chanter tes loüanges, tes proüesses, & de consoler le grand Mareschal ton pere ? Braue Noblesse, emportée si glorieusement pour vne tant iuste cause ? *Beati omnes, si quid orationes nostræ valebunt.* Vous serez tous glorieux, si nos prieres sont agreables, si nos vœux sont exaucez deuant le throsne de Dieu. Vous iouïrez du repos eternel, en recompense de vos peines. Et au lieu des couronnes terriennes que vous meritiez par vostre valeur, receurez les eternelles de la main du Roy des Roys, & du Seigneur des Seigneurs. Ainsi soit-il.

FIN.

EPITAPHIVM HENRICI LOTHARINGI, GENEROSISSIMI & bellicosissimi Principis.

Princeps Henricus, Iudas alter Machabæus
Spes patriæ, vigor Ecclesiæ, virtus utriusque.

TVMVLVS EIVSDEM.

Orbis gallorum, Lotharingæ, gloria gentis
Defensor fidei, militiæque decus
Hic iacet Henricus Princeps, qui viribus Hector
Moribus Augustus, Iulius arte fuit
O nimium Præceps fati inclimentia, in vno
Tam multos vna morte perire duces.
P. M. P. AVGVST.

QVOMDO CECIDIT POTENS?

Cui modo certabat plures fortuna coronas
An daret, an dignus pluribus ille foret
Mille Aquitanus ager, cui circum tempora lauros
Iam dederat, lauros mille daturus erat
Heu! cecidit: ne quære modum, mens tam ardua, bello
Vt caderet, vix, vix, debuit esse modus.

NON SICVT MORI SOLENT IGNAVI.

Vult Deus, vt vitæ sit mors insigne peractæ
Fortibus arma inter, mollibus ad crotalum.

ASCENDIT MORS PER FENESTRAS.

Qui poterat totos accendere in arma maniples
Agminaque: in turpem vertere tota fugam
Inuida mors oculum lethali glande petiuit
Et plumbo impauidum texit INIQVA iubar
Scilicet haud poterat tibi, quando HENRICE manebant
Lumina, mors cunctis fortior vna fore.

POVRQVOY FRAPPE' EN L'OEIL. SIXAIN.

Donc en lieu des Lauriers, que ta teſte merite
Ce ſont les ſeuls Cypres que ton cercueil herite,
Prince dont la valeur desfioit les hazards,
Le bon-heur à l'enuy combatoit ton courage,
Et la mort n'auroit peu ſupporter ton viſage,
Si elle n'auoit ſceu empeſcher tes regards.

QVATRAIN.

François ne vous eſtonnez pas
De voir ce corps ſans ſa belle ame,
Il n'a encouru autre blaſme
Que de n'auoir craint le treſpas.

AVTRE QVATRAIN.

Puis que la mort d'vn coup, traiſtreuſement meurtrie,
Frappe ce Mars François, l'honneur de noſtre guerre,
Deſormais qui voudra, croye que le tonnerre
Peut abbatre les chefs, couronnez de laurier.